

canal

n° 136

**En route vers un nouveau coeur de bourg
et vers une nouvelle saison**

SOMMAIRE

ÉVÉNEMENTS.....02

- Le Tour de France à Charavines

PORTRAIT INITIATIVES.....03

- Jean-Marie Ogier, nouveau chef de caserne à Charavines

TÉMOIGNAGES.....04-05

- Trimestre en image
- Les RDV des Comptoirs

CULTURE SPORTS & LOISIRS.....06

- Festival Brassens : la poésie au bord du lac !

LA MAISON DES HABITANTS.....07

- Une grande enquête auprès des habitants

BRÈVES DES ASSOCIATIONS.....08

NOTRE TERRITOIRE.....09-11

- Agir contre la prolifération du frelon asiatique
- Le carnet des bonnes pratiques
- La cave du Val d'Ars créé la marque "L'épicerie du Val d'Ars"
- Les "Mercredis de Charavines" en saison
- Les brèves des entreprises

ZOOM PROJETS.....12-13

- Disposer d'un "chez soi", la plus impérieuse des attentes
- Brèves du Conseil Municipal

LE FIL DES CHANTIERS.....14

- Brèves du Conseil Municipal

COOPÉRATIONS INTERCOMMUNALES..15

- Candidatez au Conseil de Développement du Pays Voironnais
- Les chantiers eau et assainissements à Charavines en 2026

À VOTRE SERVICE.....16

- Des aides pour la rénovation des logements

ÉDITO.....17

- Le droit au logement, pour la dignité humaine
- Canal grandit !

EN DÉBAT.....18

- Une nouvelle rubrique pour donner la parole aux habitants

CITOYENS D'ICI & D'AILLEURS.....19

- L'injuste prix de notre alimentation

DERNIÈRES MINUTES.....20

- Agenda
- Éta civil

www.mairie-charavines.fr

Mairie - Place de l'Église - 38850 Charavines
04 76 06 60 09 - mairie@mairie-charavines.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h
Journal trimestriel

Directeur de la publication : Bruno Guillaud-Bataille
Comité de rédaction : Jean-Pierre Curie, Céline Dideron,
Fabrice Meunier-Carus, Chantal Millon, Julie Riegel-Richoux

Claude Robichon

Date de publication : Juin 2026

Tirage sur papier recyclé : 1500 exemplaires

Graphisme : Isabelle Royer - 06 32 39 47 85

Impression : Imprimerie Ruzzin

ÉVÉNEMENTS

LE TOUR DE FRANCE À CHARAVINES

Le mercredi 22 juillet l'étape Chambéry-Voirion du Tour de France traverse Charavines.

Ci-dessous tout ce qu'il vous faut savoir. Certaines informations seront actualisées dans les prochaines semaines, suivez-nous sur le site internet de la commune, la presse locale ou les réseaux sociaux.

Le tracé de l'étape à Charavines

Les coureurs vont traverser Charavines du sud au nord. Entrée sur la commune via la route de Rives, en provenance de Chirens. L'étape suit ensuite la Départementale RD50, la rue Principale puis la route de Vers Ars jusqu'au rond-point. Là les coureurs prennent la route des Plaines direction la Bièvre puis Voirion.

Les horaires indicatifs du passage à Charavines*

Coupe de la circulation : 12h30
Caravane publicitaire : 14h45
Coureurs (selon la vitesse moyenne) : de 16h20 à 16h45
Réouverture de la circulation : environ 17h30.

(* Attention ces horaires subiront peut-être quelques légères modifications dans les prochaines semaines).

Organisation d'une fanzone

Charavines a été choisie par la société Groupama, partenaire du Tour du France, pour organiser et animer une fanzone de 12h. à 18h. Elle sera située parking Cluzel et comprendra :

- Un écran géant (env. 16 m²) pour le suivi de l'étape en direct
- Des animations et jeux organisés et financés par Groupama
- Des stands et ateliers de prévention organisés et financés par Groupama
- Un espace buvette petite restauration organisé par une ou des associations locales.



Des animations sur la Plaine d'accueil

La grande terrasse des Comptoirs sera ouverte dès 16h. La Plaine d'accueil accueillera aussi le marché des producteurs et artisans locaux à partir de 18h (voir page 11 de ce Canal). Un concert est également programmé à 19h30 ou 20h (à préciser lors de la préparation de ce Canal).

Circulation, stationnements & accès aux commerces

Tous les commerces demeureront accessibles. La rue des Bains sera coupée depuis la rue Principale jusqu'à l'entrée du grand parking des Bains (récemment agrandi et rénové). Ce parking demeurera donc accessible ainsi que tous les autres, parking de la plage, de l'avenue du Lac, Pré Louvat, etc.

Recherche signaleurs volontaires

La commune recherche des signaleurs bénévoles pour veiller à la sécurité des carrefours le long du parcours de l'étape dans notre commune. Si vous êtes intéressé(e) merci d'en faire part à l'accueil en mairie :

mairie@mairie-charavines.fr

JEAN-MARC OGIER, NOUVEAU CHEF DE CASERNE À CHARAVINES

■ Lors de la cérémonie de passation de commandement du 18 avril, vous avez officiellement pris vos fonctions de chef de la caserne des pompiers de Charavines à la suite du Capitaine Jean-Charles Portal, pouvez-vous nous exposer le parcours d'engagement qui vous a conduit à ces responsabilités ?

J'ai commencé mon engagement à l'âge de 16 ans à la caserne de Chirens. Pour des raisons professionnelles j'ai muté à la caserne de Moirans pendant 17 ans et je suis revenu « aux sources », à la caserne de Charavines en 2017. Le Capitaine PORTAL souhaitait passer la main du poste de Chef de Caserne, je suis devenu son adjoint pendant 2 ans environ et j'ai pris sa place depuis novembre 2025.

■ Comment se porte la caserne de Charavines aujourd'hui, quelles sont ses priorités ?

Les priorités pour 2026 seront l'appropriation du nouveau système

d'alerte NEXSIS par le personnel de la caserne et la prise en compte du nouveau SDACR (Schéma Départemental Analyse et de Couverture des Risques).

Pour la caserne de Charavines c'est aussi de garder ce dynamisme pour être au maximum disponible pour porter secours à nos concitoyens lorsqu'ils en ont besoin.

Le volontariat chez les pompiers est un équilibre fragile où il faut concilier vie familiale, vie professionnelle et engagement au quotidien au service de la population. Cela fait également partie des priorités.

■ Le corps des pompiers doit sans cesse accueillir de nouvelles recrues, quel message aimeriez-vous adresser aux jeunes qui éventuellement seraient intéressés par cette vocation ?



La cérémonie de passation de commandement du 18 avril.

Effectivement nous avons toujours besoin de nouvelles recrues et si l'on souhaite donner de son temps au service des autres, il faut franchir le pas.

C'est une belle école de la vie, avec de la camaraderie mais aussi un cadre et des règles à respecter.

Cet engagement permet également de se dépasser et d'être valorisé dans le milieu professionnel.

Alors n'hésitez plus ...

De gauche à droite au 1^{er} plan : le Lieutenant Ogier, le Directeur Départemental du SDIS et le Capitaine Portal.



DES « CŒURS DE BOUCHONS » À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Comme l'an dernier, notre école récolte les bouchons en plastique pour l'association « **Cœur de Bouchon** ». Depuis début septembre, les enfants ont été efficaces et nous avons amassé énormément de bouchons. Dans un premier temps, nous avons trié tous les bouchons par couleur ; nous les avons renversés dans la salle de motricité et classés dans des sacs. Puis, nous

avons peint un immense escargot de toutes les couleurs. Nous avons ensuite posé des bouchons sur chaque partie colorée de l'escargot. L'association « **Cœur de bouchons** » est ensuite venue le 3 avril. Nous avons enlevé tous les bouchons pour les donner à l'association pour fabriquer du matériel pour les personnes handicapées.



Les petits de l'école maternelle ne manquent ni de cœur, ni de bouchons.



La superbe fresque éphémère réalisée par les enfants de l'école maternelle.

DES ÉLÈVES DE CHARAVINES DANSENT SUR LA SCÈNE DU GRAND-ANGLE

Les classes de CP et CE1-CE2 de l'École de la Fure sont montées sur scène le 18 mai. Ce spectacle s'est inscrit dans une soirée spéciale préparée tout le semestre par des

établissements du Pays Voironnais avec des ateliers de danse et de théâtre menés par des intervenants professionnels. La qualité et la joie étaient au rdv !



Des élèves de Charavines sur la scène du Grand Angle.

LE COURSETON ENSOLEILLÉ DES ÉCOLES PUBLIQUES

Tôt le matin équipes enseignantes, parents d'élève et agents communaux étaient mobilisés pour installer le parcours. Le beau temps et

l'enthousiasme des jeunes coureurs ont une nouvelle fois contribué à la réussite de ce bon moment de rencontre et de sport.



L'enthousiasme des jeunes participants au courseton.

TRIMESTRE en images



Cérémonie commémorative du 8 mai, la commune rassemblée autour du Monument aux Morts.



Chaque saison une nouvelle décoration réalisée par l'équipe technique et les jeunes des accueils communaux.



L'exposition d'Autour du Fil organisée par Anim Chara.



La nocture du Trail du Lac à Charavines.



La plage de Charavines très fréquentée dès les beaux week-ends de mai.

La grande et chaleureuse
terrasse des Comptoirs
vous accueille tout l'été

► **Culture du Monde** : le dimanche 28 juin, de 10h à 12h30 et de 17h à 19h30

► **Tous les "Mercredis de Charavines"** en juillet et août avec le marché des producteurs et animations, de 17h30 à 21h30

► **Génération Lucioles**, vendredi 17 juillet de 14h à 20h30

► **Génération Lucioles**, samedi 18 juillet de 9h30 à 22h

► **Tour de France** : mercredi 22 juillet de 16h à 22h30

► **Festival Brassens** du 29 juillet au 2 août - Ouverture les 4 soirées de 17h à 23h30

► **Concert du 28 août** : de 18h à 22h30

ENFANTS ET ADOLESCENTS MOBILISÉS POUR LA PROPRETÉ DE NOTRE COMMUNE



Enfants et adolescents mobilisés pour la propreté de Charavines.

Le 3 juin, la Maison des habitants a organisé une collecte de déchets baptisée « Ton village c'est ta maison », sous la coordination de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs et de l'animation jeunesse. Grâce au matériel fourni par le Pays voironnais (pincettes, gants et sacs), et orientés par les consignes du service technique, les participants ont ramassé 10 kilos de déchets, passant au peigne fin plage municipale, parking de la plage, plaine d'accueil, salle des Cèdres et avenue du lac. L'action sera renouvelée à l'automne en élargissant la mobilisation.

« TU ES LA MAMIE QUE JE PRÉFÈRE TOI ! »



Enfants et seniors ont partagé un beau moment d'échange.

Rencontre des générations

L'équipe du CCAS, en partenariat avec le club Rencontres et Amitiés et la Maison des Habitants, a réuni petits et grands pour un après-midi intergénérationnel mardi 26 mai.

Les élèves de CM1 et CM2 des écoles de la Fure et Saint-Joseph se sont rassemblés à la Salle des Cèdres pour retrouver les Aînés du village et des environs afin d'échanger sur le thème de « La vie familiale d'hier et d'aujourd'hui ».

Belle entrée en matière par les petits choristes de l'école de la Fure qui nous ont chanté avec entrain « Champs Élysées » de Joe Dassin et « Douce France » de Charles Trenet, apportant gaieté et légèreté dans une ambiance estivale !

Après la projection de 3 courts métrages poétiques sur les liens puissants tissés entre enfants et grands-parents, toutes et tous se sont installés(e)s autour des tables pour échanger sur la vie quotidienne, l'école, les loisirs souvent rares, les anniversaires, les punitions...

La spontanéité, la curiosité et parfois l'étonnement (des deux côtés !) étaient au cœur de ces discussions qui se sont déroulées avec un plaisir manifeste de part et d'autre.

Certains se sont choisis : « Alala, toi t'es jolie avec ton collier et ton bracelet, et bien tu es la mamie que je préfère toi ! », d'autres ont retrouvé

leurs grands-parents ou ont laissé faire le hasard de la rencontre.

De vieilles photos (portraits, communs, baignade, etc.) et des jouets d'époque étaient exposés, ce qui n'a pas manqué de faire resurgir quelques anecdotes et de vieux souvenirs

Les jeux en bois installés dans la salle et le goûter offert par les Aînés ont fait l'unanimité et l'après-midi s'est terminée dans une ambiance joyeuse après une grande photo de groupe.

Extrait choisi :

« Alors, avec tout ce qu'on vous a raconté aujourd'hui, vous préférez vivre aujourd'hui ou comme avant ?

- Ah mais aujourd'hui, parce que si c'est pour se faire fouetter tous les jours...

- Avant, parce qu'on vivait avec les animaux et qu'on y faisait plus attention ! »

■ L'après-midi intergénérationnel en chiffres :

► 51 élèves de l'école de la Fure, 2 enseignantes et 1 AESH

► 24 élèves de l'école Saint-Joseph, 1 enseignant.

► Un peu plus d'une vingtaine d'adultes en comptant les Aînés et les bénévoles (La chaleur a découragé plusieurs d'entre eux qui ont préféré rester au frais).

FESTIVAL BRASSENS : LA POÉSIE S'INVITE AU BORD DU LAC !

L'été à Charavines ne serait pas tout à fait le même sans les accords de guitare et les textes ciselés qui résonnent sous le kiosque de Charavines. Cette année encore, le festival revient pour enchanter nos soirées du 29 juillet au 2 Août 2026. L'édition précédente a marqué les esprits, notamment grâce à la performance de MEX, talentueux auteur compositeur, poète isérois, qui a remporté

le tremplin musical 2024. Sa victoire en 2024 témoigne de la vitalité de la chanson française et de la capacité de notre festival à dénicher des pépites de demain. Cette année nous aurons le plaisir de nous laisser embarquer dans l'univers de Magali Michaut lauréate 2025 qui ouvrira ce festival et dont le talent et la carrière internationale illustrent la reconnaissance progressivement

acquise par le Grand Tremplin de Charavines.

Cette édition 2026 est particulière, car elle célèbre les 10 ans du festival sous l'égide de la mairie, un pari réussi ! Tous les amis et fidèles de ce grand rendez-vous seront mis à l'honneur.

Venez découvrir ces artistes qui ne cessent de décliner dans tous les styles l'œuvre de Georges Brassens.

Venez aussi découvrir de nouveaux visages de la scène française locale, régionale lors des sélections du 30 et 31 juillet du tremplin musical et vibrer pour la grande finale le samedi 1^{er} Août ! Entre les ateliers d'écriture en matinée et « *La guinguette aux comptoirs* », le festival est une parenthèse de convivialité et de partage.

Que vous soyez un incondicional du « Grand Georges » ou simplement amateur de belles mélodies dans un cadre idyllique, ne manquez pas ce rendez-vous. Venez nombreux soutenir les artistes, applaudir nos talents locaux et faire vivre l'esprit de Brassens sous le soleil de Charavines.

Retrouvez tout le programme sur le site de la mairie de Charavines.



LE TENNIS FAUTEUIL À CHARAVINES

Intégré depuis 2017 à la FFT, le paratennis rassemble le tennis fauteuil et le tennis pour sourds et malentendants autour d'une même passion et promeut un tennis ouvert et inclusif.

Il s'adresse d'une part aux personnes atteintes d'une perte fonctionnelle ne permettant pas une pratique debout, et d'autre part à toute personne déficiente auditive.

Le paratennis organise la pratique du tennis en l'adaptant aux contraintes du handicap, dans le respect des valeurs du tennis.

Le tennis club du lac est fier d'organiser depuis 6 ans un tournoi paratennis sur les courts de Charavines. Promouvoir l'inclusion par le sport est une valeur forte que défend le club.

Cette année, le club a accueilli le tournoi du comité de l'Isère, ce sont 7 compétiteurs qui sont venus de plusieurs départements pour s'affronter.

Et la victoire est revenue à Stéphane ALFANO du club de Cranves Sales TC (74) face à Ludovic SARRON du TC Echirolles (38).



LE RETOUR DES LUCIOLES



Le RDV des lucioles, un nouveau temps fort pour les familles à Charavines.

Génération Lucioles, le grand RDV familial, populaire et festif accueillera à nouveau toutes les générations **le vendredi 17 juillet et le samedi 18 juillet**.

Animations, jeux, ateliers, spectacles, stands d'information, etc. Programme complet dans l'affiche « saison » diffusée en même temps que ce Canal, sur le site internet de la commune et sur les réseaux sociaux.



ATTENTION À NOS FORÊTS

Fin mai la Maison des Habitants a organisé une série de RDV à l'initiative d'une habitante sur le thème de la forêt. D'abord la projection d'un film relatant des expériences de classes se déroulant en forêt a permis de souligner la richesse éducative de telles pratiques. S'en est suivi un temps d'échange associant des élus, un conseiller forestier de la Chambre d'agriculture, une conseillère du centre national de la propriété forestière et le président d'une association syndicale libre de gestion forestière. Canal présentera les enseignements de cet échange dans un prochain n°.

UNE GRANDE ENQUÊTE AUPRÈS DES HABITANTS



Comité de pilotage de la Maison des Habitants Espace de Vie Sociale.

Le projet de Maison des Habitants a pour grand objectif de favoriser l'implication des habitants dans la vie locale et d'encourager toutes les initiatives citoyennes et solidaires pour répondre à nos besoins. Il continue à s'organiser, dans l'attente de son plein déploiement une fois la mairie déménagée et tous les espaces libérés. L'automne 2026 va être consacré à sa labellisation comme **Espace de Vie Sociale (EVS)** qui permettra de bénéficier d'un accompagnement et de financements par la CAF de l'Isère.

Le mercredi 10 juin s'est tenue la première réunion de son comité de pilotage associant une trentaine de personnes : des habitants, des partenaires locaux à l'échelle du tour du lac, des partenaires institutionnels (CAF de l'Isère, Département, Pays Voironnais, communes voisines, Fédération des Centres sociaux et EVS de l'Isère et réseau des tiers lieux de l'Isère) et bien sûr des élus et membres du CCAS de Charavines.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter la démarche d'étude des besoins participative auprès des habitants, étude nécessaire pour le label Espace de Vie Sociale, mais surtout indispensable pour que le projet réponde au mieux aux attentes et préoccupations des habitants.

L'enquête auprès des habitants est organisée en trois temps

➤ **La première étape a déjà eu lieu et s'est traduite par une série d'entretiens avec de nombreux acteurs de notre territoire** : représentants d'associations ou de collectifs, clubs du CCAS, services du Pays Voironnais, acteurs du champ de l'environnement, de la santé, de la culture, etc.

➤ **La deuxième étape va consister en une série d'entretiens qualitatifs individuels avec des habitants.** Ces entretiens pensés comme des conversations doivent permettre de mieux comprendre les besoins et attentes des habitants en les mettant en rapport avec leurs situations (familiales, professionnelles, résidentielles, etc.) et avec leurs trajectoires de vie (circonstances et motivations de l'installation à Charavines, situation du point de vue du « cycle de vie », etc.) Ces entretiens seront réalisés en juin et en juillet par des élus et par des habitants volontaires investis dans le projet Maison des Habitants.

➤ **La troisième étape prendra la forme d'une grande enquête par questionnaire diffusée auprès de tous les habitants.** Le questionnaire sera rédigé sur la base des enseignements des deux premières étapes. Il sera diffusé début septembre et les résultats seront exploités cet automne.

La commune remercie très chaleureusement tous les habitants qui s'engagent avec enthousiasme dans ce projet et tous nos partenaires locaux et institutionnels qui le soutiennent.

HABITANTS :

Vous souhaitez participer aux entretiens individuels réalisés dans le cadre de cette grande enquête ou impulser une réflexion ou un projet pour aborder telle ou telle préoccupation qui vous anime, **n'hésitez pas à prendre contact avec Myriam**, coordinatrice de la maison des habitants :

maisondeshabitants@mairie-charavines.fr

BRÈVES DES ASSOCIATIONS

L'AVIRON DU LAC

Le Club d'aviron du lac bleu à Paladru organise des stages d'été pour la période estivale.

À partir du 6 juillet au 28 Août en matinée de 9h00 à 11h00 du lundi au vendredi.

Journée portes ouvertes le 19 juin au club.

■ Contact : 06 42 72 16/45 ou encadrements.alb@gmail.com

■ Adresse : 735 Rue de la Morgerie - Les Villages du lac de Paladru

ECOLE DE VOILE DU SPAC

Comme chaque année, le premier week-end de mai le SPAC (Sport Plein Air Charavines) a ouvert ses portes vous permettant, jusqu'à fin septembre, de découvrir les plaisirs de la navigation.

En location pour tous : planches à voile, paddles simple ou double, canoës, catamarans, Laser Pico

Sur réservation, stages :

- Enfants de 6 à 11 ans, découverte des optimists
- A partir de 12 ans, découverte des catamarans Topaz 14

Cours particulier sur tous nos supports (y compris habitables)

Croisières sur le JOD

Nouveautés 2026 :

- Pour cette saison, nous avons renouvelé notre flotte d'optimists
- Tous les dimanches matin, réduction pour les étudiants sur présentation de la carte.
- L'équipe : Rachèle notre secrétaire, Yann le chef de base, Corentin moniteur CQP, Julie monitrice STAPS et les bénévoles.

■ Pour tous renseignements contactez nous au 04 76 37 69 72

■ Pour vos réservations sur notre site : <https://spac-voile.org/> ou par mail à spacvoile@gmail.com



CLUB GYM DÉTENTE

Le Club a connu pour l'exercice 2025/2026 une saison remarquable avec une augmentation du nombre des adhérents. Pour finir en beauté, le Club se réunit pour un repas de fin de saison. Après la période de vacances, l'activité reprendra vers la mi-septembre.

Pour tout renseignement, contact possible auprès de Christian TERRIER : 06 37 18 23 66 ou christian1.terrier@gmail.com

YACHT CLUB GRENOBLE CHARAVINES

La base nautique YCGC de Charavines propose en juillet/août :

- Des stages jeunes de 4 à 17 ans (moussaillons, optimist, dériveur/cata)
- à 19h avec une happy hour de 10h à 11h.
- Voile et patrimoine tous les mercredis : balade commentée sur une goélette par des passionnés du lac sur différents thèmes.
- Cours particuliers avec nos moniteurs diplômés, de s'initier, se perfectionner en voile seule ou à 2 pour 1h ou 2h.

Les nouveautés 2026 :

- La carte région sénior offre une réduction sur les locations.
- Possibilité d'offrir une carte cadeau à utiliser sur toutes nos prestations.

■ Contact 04 76 67 47 13 - ycgc.org

UN NOUVEL ÉLAN POUR L'ASCOL FOOTBALL

Cette saison marque un tournant historique pour l'Ascol qui célèbre avec fierté son ascension de la D5 vers la D4. Ce succès n'est pas le fruit du hasard, mais celui d'une reconstruction méthodique et réussie. En restructurant ses bases, le club a su insuffler une nouvelle dynamique qui se concrétise aujourd'hui par la solidité de son pôle seniors comptant désormais deux équipes compétitives. Cette montée n'est qu'une étape : portée par cette force retrouvée, les joueurs et le staff affichent déjà des ambi-

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU LAC BLEU

Les bénévoles de l'Amicale vous invitent à venir les rencontrer le **dimanche 5 juillet** sur le marché de Charavines pour échanger sur le don de sang.



Une tombola, une vente de tartes et de boissons viendront agrémenter cette matinée.

La collecte aura lieu le lendemain lundi 6 juillet de 15h30 à 19h à la salle des Cèdres à Charavines.

Collectes suivantes :

- Lundi 14 septembre à Le Pin
- Lundi 7 décembre à Charavines

LES ARCHERS DU LAC

Les Archers du Lac ouvrent 10 places réservées aux jeunes débutants pour la rentrée sportive 2026 / 2027. La reprise des entraînements se fera début septembre. Age minimum : 10 ans

Les inscriptions sont à faire via la fiche « contact » sur notre site :

<https://archersdulaccharavines.sportsregions.fr/>

ARC PLAISIR

Stage de Tir à l'arc dès 8 ans sur le stade de Charavines du 17 au 21 août de 10 à 11h30.

■ Information au 06 84 20 96 72.

NOS CLÔTURES, PRÉSERVONS
NOS PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ



Entre les eaux turquoise du Lac Bleu et nos collines verdoyantes, notre cadre de vie à Charavines est exceptionnel. Mais préserver cette beauté est l'affaire de tous : votre jardin devient un maillon essentiel de cette carte postale !

« Pour vivre heureux, vivons cachés », dit-on. Certes, mais ne vous emmurez pas. Plutôt que de fermer vos terrains avec des murets ou des haies fortifiées, pourquoi ne pas oser la clôture ajourée ou la ganivelle ?

En les doublant d'une haie libre d'essences locales (noisetiers, cornouillers, viornes), vous créez une transition harmonieuse avec la végétation environnante. Vous préservez votre intimité tout en laissant le paysage respirer. Et il est fort à parier que la nature vous remerciera !

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Elles avancent en file indienne et ressemblent à un petit train poilu inoffensif. Et pourtant elles représentent un réel danger environnemental et sanitaire. Leurs poils sont fortement urticants et allergisants pour l'homme et s'avèrent souvent mortels pour nos animaux de compagnie.

Alors ayons les bons réflexes : ne vous approchez jamais des processions ni des nids (visibles sous forme de gros cocons blancs) et ne tentez pas de les détruire vous-même. Si vous repérez un nid sur l'espace public, contactez immédiatement la mairie. Si le nid est chez vous, préférez faire appel à un professionnel qualifié.

Pour plus d'informations :
www.chenille-risque.info

AGIR CONTRE LA PROLIFÉRATION DU FRELON ASIATIQUE



Les pattes jaunes, un corps à dominance noire et une face orangée, le frelon asiatique est bien plus qu'une simple nuisance. Arrivé en France en 2004, ce prédateur menace gravement la biodiversité, notamment les abeilles. Face à ce fléau, un Plan national de lutte encadre désormais sa prolifération dans l'Hexagone.

Le frelon asiatique est aujourd'hui durablement implanté à Charavines. Depuis plusieurs années, une mobilisation active est en place sous l'impulsion de Marc HEDON, référent pour la commune du GDSA 38. L'enjeu est de taille et les actions cruciales : pour chaque Reine fondatrice capturée au printemps, c'est un nid de moins à déplorer durant l'été !

La campagne de piégeage 2026, qui s'est déroulée du 15 mars au 10 mai, témoigne d'un bel effort collectif :

- 16 piégeurs bénévoles mobilisés,
- 65 pièges installés,
- 764 frelons asiatiques capturés.



Côté équipement, si la plupart des dispositifs restent artisanaux, la mairie a acheté cette année 10 pièges sélectifs « Bee-Vital », et le Pays Voironnais en a fourni 4 autres.

La lutte contre le frelon asiatique est l'affaire de tous. Si vous découvrez un nid, vous devez le déclarer sur le site www.frelonsasiatiques.fr

A l'issue de cette déclaration, si l'animateur confirme qu'il s'agit bien de frelons asiatiques, un suivi vous sera communiqué par mail. Les frais de destruction peuvent être totalement ou partiellement pris en charge (dans la limite des subventions restantes).

Protégez les pollinisateurs : participez aux réunions publiques en février-mars ! Vous découvrirez comment agir sans nuire aux autres insectes. Pour plus d'informations, contactez la mairie.

BON À SAVOIR

Pour un piège « Bee-Vital », comptez moins de 50 € en jardinerie, boutiques apicoles ou en ligne.

NOTRE TERRITOIRE

LA CAVE DU VAL D'ARS CRÉE LA MARQUE « L'ÉPICERIE DU VAL D'ARS »

Juliette Jacq, gérante de la Cave, nous présente ce projet.

■ Vous créez une marque « Epicerie du Val d'Ars » et une « Cuvée du Val d'Ars », que signifie « créer une marque » ?

Créer une marque, c'est créer une identité qui nous est propre, à l'activité représentée mais également liée aux personnes qui représentent la marque, au lieu où se trouve cette marque. C'est définir un champ d'action, ici notre marque d'épicerie fine est dédiée à nos produits locaux et boissons sans alcool, le tout en provenance uniquement de notre région. Notre Cuvée est créée en partenariat avec une vigneronne de l'Isère. Une marque doit avoir un nom, et une identité visuelle définie (logo, couleur entre autres). C'est également un ensemble de valeurs, un positionnement. Notre marque d'épicerie et notre cuvée sont la continuité de l'univers lacustre créé avec la Cave du Val d'Ars, dont le logo représente un cavalier de l'an Mil au milieu du lac, portant un calice de vin. L'« épicerie du Val d'Ars » est représentée par une sirène, la cuvée par le même calice remplie de raisin.

■ Comment votre projet s'inscrit-il dans l'économie de notre territoire ? A quelle échelle ?

Depuis notre reprise en 2020, nous avons à cœur de nous ancrer sur notre territoire, et de créer un réel commerce de proximité en adéquation avec la vie de notre village. Notre projet est l'aboutissement de notre vision et de nos valeurs : mettre en avant les produits de notre région, principalement de l'Isère, et les vins de nos terroirs. Notre démarche pour ce projet est une sélection

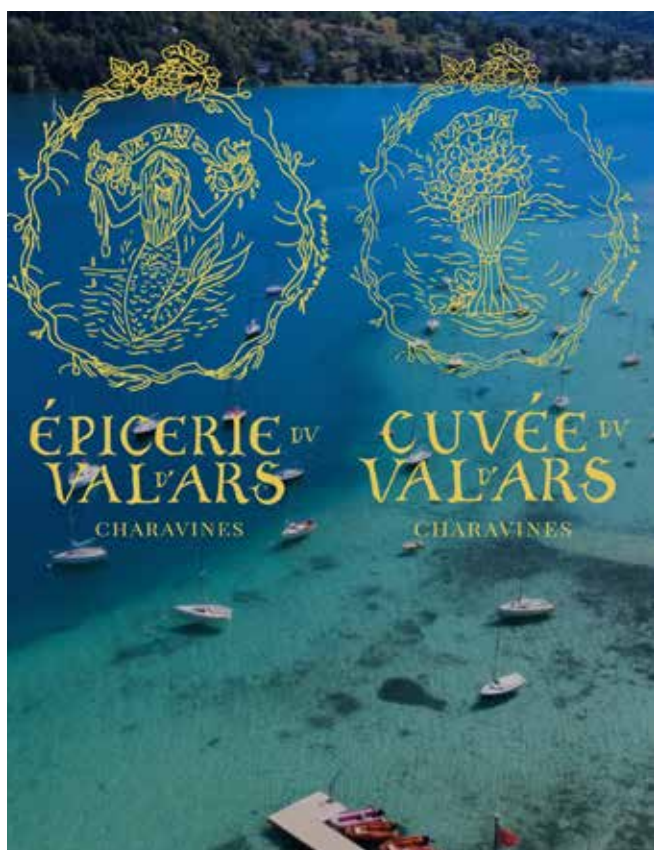
fine de produits, avec des partenaires de confiance : les terrines locales et les vins sont les premiers produits disponibles dès l'été 2026, notamment notre terrine à la Chartreuse verte et aux noix !

■ Le commerce de proximité se heurte à de nombreuses difficultés : concurrence des grandes surfaces et du commerce en ligne, fort impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des habitants, etc. Quel regard portez-vous sur ces évolutions ? Quelle est votre stratégie pour votre commerce ?

Face aux grandes surfaces et à la concurrence des prix bas, nous sommes vigilants à toujours à proposer une grande diversité de prix : nous avons une gamme de vins de producteurs de qualité, avec également de bons rapports qualités/prix. Nous faisons partie du dispositif des « PASS » porté par la commune de Charavines, qui permettent de pallier l'inflation et de favoriser les commerces de Charavines. Notre stratégie est de favoriser la qualité et les partenariats locaux, et de favoriser les richesses culinaires de notre territoire.



Juliette Jacq gérante de la Cave du Val d'Ars



Nos marques 100% locales !



La Cave du Val d'Ars propose de nombreux rendez-vous découverte.

NOTRE TERRITOIRE

LES « MERCREDIS DE CHARAVINES » EN SAISON



Ce nouveau rendez-vous est un prolongement des premières expériences du marché estival des producteurs et artisans locaux organisé depuis 2023. Petit rappel historique. Printemps 2023 trois producteurs implantés à Charavines se tournent vers Anim'Chara et la commune pour proposer l'organisation en saison d'un marché des producteurs et artisans locaux. Le site de la Plaine d'accueil est retenu et pour le jour et les horaires le choix se porte sur le mercredi en fin d'après-midi et début de soirée. Les deux premières années, 2023 & 2024, le marché est organisé par l'association Anim'Chara mais suite à la deuxième expérience cette dernière sollicite la commune pour une reprise de l'organisation à partir de 2025.

Ces premières expériences présentent un bilan mitigé : la fréquentation attendue par les commerçants n'est pas toujours au rendez-vous, le créneau horaire en cette saison est très sensible aux aléas météo, surtout pour du commerce alimentaire peu compatible avec les épisodes caniculaires. De leurs côtés les artisans et créateurs d'objets d'art veraient plus volontiers un horaire plus tardif. Pour autant ces « mercredis » sont devenus un rendez-vous très prisé par de nombreux habitants et visiteurs prenant plaisir à fréquenter la terrasse de notre comptoir et à profiter de l'ambiance conviviale qui l'anime, les équipements du site favorisant par ailleurs l'investissement des familles (aire de jeu, tables de pique-nique, exposition en plein air, etc).

Une attente pour un RV hebdomadaire associant convivialité et découverte

L'idée des « mercredis de Charavines » naît de ces constats. Il existe une attente pour un tel rendez-vous hebdomadaire qui dépasse le seul besoin de faire des courses, une attente de vie sociale, de convivialité et de découvertes. Toutefois la commune ne peut pas mobiliser d'énormes moyens financiers pour multiplier les animations. La stratégie retenue consiste donc à essayer d'agréger une diversité de propositions (ludiques, musicales, artistiques) et d'acteurs qui vont y trouver l'intérêt d'une vitrine et d'un moment de partage de leurs passions. Le marché des producteurs et des artisans, par ailleurs décalé sur un horaire de 18h à 21h, sera d'autant plus intéressant pour les commerçants qu'il s'inscrira dans un lieu et un moment très animé. C'est le pari de cette édition 2026 nouvelle formule.

SOYEZ LES BIENVENUS !

Vous êtes artiste, musicien, peintre, photographe, etc. Vous souhaitez partager vos créations, vous recherchez un espace d'exposition, faites-vous connaître (accueil en mairie).

Vous êtes joueur d'échecs, de go ou d'autres jeux, vous recherchez un cadre convivial pour jouer avec vos proches ou avec d'autres personnes à découvrir, rejoignez-nous.

LE PONT-VANNES N'EST PLUS

Nous l'avions annoncé dans Canal n° 133, voilà, c'est fait depuis le 15 juin, le pont-vannes a été démoli dans le cadre du chantier de l'automatisation des vannes porté par le SYMBHI.

Pour tout savoir de l'histoire de ces vannes et des objectifs de ce chantier vous pouvez vous reporter à nos deux articles sur le sujet (Canal n° 129 & n° 133). Un nouveau garde-corps sera installé en fin de chantier d'ici fin juin et début juillet.

LES BRÈVES des entreprises

UN CADRE PHOTO SUR LA PLAGE DE CHARAVINES



Un grand merci à la menuiserie Ribeaud et à la Cave du Val d'Ars pour cette sympathique et généreuse initiative qui met en valeur l'un des plus belles vues sur le lac. Et un grand merci aussi à l'équipe technique pour l'installation. A vos photos !

LA MEULE AUX SAVEURS

Bientôt à Charavines, ouverture d'une fromagerie au 1007 rue Principale. « La Meule aux saveurs ».



Ouverture courant juillet.

■ Contact : lameuleauxsaveurs@gmail.com

PASS, BILAN DE LA SOUSCRIPTION DE PRINTEMPS



La souscription de printemps a confirmé la grande utilité de ce dispositif en permettant de mettre en circulation 11 300 € au bénéfice de l'économie locale, contre respectivement 10 300 € et 9 100 € pour les souscriptions de printemps 2024 & 2025.

ADOPTION DU COMPTE FINANCIER 2025

Lors de sa séance du 30 mars le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le compte financier 2025.

- Résultats cumulés à fin 2024 = 1 552 093.13 €
- Recettes de fonctionnement 2025 = 2 646 616.47 €
- Dépenses de fonctionnement 2025 = 2 355 490.31 €
- Résultats de fonctionnement 2025 = 291 126.16 €
- Recettes d'investissement 2025 = 672 557.72 €
- Dépenses d'investissement 2025 = 999 739.82 €
- Résultats d'investissement 2025 = - 36 055.94 €
- **Résultats cumulés à fin 2025 = 1 516 037.19 €**

TERRITOIRE D'ÉNERGIE 38

Conseil Municipal du 30 mars 2026.
Désignation des représentants de la commune de Charavines au conseil syndical de TE38 :
Titulaire = Joël Taupin
Suppléant = Claude Robichon

CORRESPONDANT DÉFENSE

Conseil Municipal du 4 mai 2026.
Désignation du correspondant défense : Claude Robichon

ASSOCIATION LES AMIS DES COMPTOIRS

Conseil Municipal du 4 mai 2026.
Désignation des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration de l'association Les Amis des Comptoirs : Jennifer Garçon Parolin & Chantal Millon. Le CCAS a pour sa part désigné comme représentant au sein de la même association : Céline Dideron, Madeleine Meunier, Martine Hédon & Françoise Monin.

AMÉNAGEMENT DU PARKING DES BAINS

Conseil Municipal du 4 mai 2026.
Le marché a été attribué à l'entreprise Salvi TP, pour un montant de : 16 604.50 € HT

FEU D'ARTIFICE

Conseil Municipal du 4 mai 2026
Le marché a été attribué à l'entreprise France Feux, pour un montant de : 5 000 € HT

DISPOSER D'UN « CHEZ-SOI », LA PLUS IMPÉRIEUSE DES ATTENTES

18 nouveaux logements viennent d'être livrés. La résidence « Côté Clocher » vient conforter l'offre de logements sociaux à Charavines alors que la demande ne cesse d'augmenter. C'est l'occasion de faire le point sur l'évolution des besoins.

Combien de logements sociaux à Charavines ?

Charavines compte 102 logements sociaux sur 1074 logements (Insee 2022), soit 9,5%. Parmi ces logements 76 sont la propriété d'Alpes Isère Habitat (AIH), 26 de Pluralis. 90 logements sont de type « PLUS* » (logements sociaux standards) et 12 « PLAI** » (logements très aidés).

Comment sont attribués les logements sociaux ?

Les logements standards sont attribués par les organismes bailleurs, selon l'organisation et les critères de chacun, et dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires nationales. Il existe des plafonds de ressource qui dépendent de la composition du foyer et des secteurs géographiques. Les financeurs des logements ont la possibilité d'attribuer les logements qui leur sont réservés selon la part prise au financement. Par exemple si une commune contribue pour 10% du financement d'une opération de

		TOTAL	PLUS		T1 & T2	T3	T4
Pré-Louvat	Pluralis	26	26		10	10	6
Le Petit-Clos I***	AIH	3	3			3	
Le Petit-Clos II	AIH	10	10		3	4	3
Résidence du Lac (Vater)	AIH	11	10	1	4	6	1
Le Lac (avenue du Lac)	AIH	24	24		9	11	4
La Roselière (rue des Bains)	AIH	10	6	4	2	6	2
Côté clocher	AIH	18	11	7	6	8	4
TOTAL		102	90	12	34	48	20

*PLUS : Prêt Locatif à Usage Social

**PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration

***Un certain nombre des logements sociaux du Petit-Clos I ont été vendus à leurs occupants.

Comment est financé le logement social ?

Les organismes bailleurs bénéficient de prêts à très long terme. L'Etat attribue « les aides à la pierre » pour participer à ce financement. Ces « aides » sont gérées par le Pays Voironnais pour notre territoire. L'organisme « Action logement » apporte aussi des financements en mobilisant le « 1% logement ». Enfin, les collectivités locales peuvent apporter leurs propres aides, soit aides financières directes, soit, pour les communes par exemple, en mettant à disposition le foncier dans des conditions avantageuses par rapport au prix du marché.

20 logements elle sera réservataire pour 2 logements. Les logements PLAI sont attribués dans une commission coordonnée à l'échelle du Pays Voironnais.

Comment évolue la demande ?

Selon un dernier pointage donné par AIH plus de 50 demandes recensées avec Charavines en premier vœu. Les principales demandes concernent : des familles monoparentales, le plus souvent femmes seules avec enfants ; des personnes isolées ; des personnes âgées ne disposant pas d'autres solutions ; des jeunes couples qui démarrent dans la vie ; des travailleurs aux revenus modestes. La commune

CENTRE BOURG, AMÉNAGEMENT DES SURFACES D'ACTIVITÉ

Conseil Municipal du 4 mai 2026.

Les marchés suivants ont été attribués :

- Gros œuvre, entreprise Tomaï : 2 306 € HT
- Menuiseries intérieures, entreprise Ribeaud : 7 553.07 € HT
- Plâtrerie peinture, entreprise Guerbaa : 27 743.60 € HT
- Carrelages & faïences, entreprise KDC : 24 702.09 € HT
- Electricité, entreprise RMatech : 54 259.33 €
- Plomberie sanitaire chauffage, entreprise Gillet : 97 878.74 € HT

Total des marchés = 214 172.83 € HT

RESTAURATION SCOLAIRE

Conseil Municipal du 4 mai 2026.

Le marché de **restauration scolaire** pour l'année 2026-2027 est attribué à l'entreprise Guillaud traiteur de La Côte-Saint-André. Repas école maternelle = 3.96 € TTC. Repas école élémentaire = 4.17 € TTC



NOUVEAU CANAL

Conseil Municipal du 1^{er} juin 2026.

Le nouveau format et la nouvelle ligne éditoriale du bulletin **Canal** ont été présentés au Conseil Municipal.

Canal proposera désormais 20 pages. Ses grands objectifs sont :

- **Informer** les habitants sur tous les aspects de la vie communale
- **Valoriser** toutes les initiatives locales (éducatives, solidaires, environnementales, entrepreneuriales, associatives, etc.)
- **Expliquer** les choix de la commune, les motivations des projets
- **Ecouter** les habitants et acteurs locaux en rendant compte des demandes qui émergent, des débats qui circulent, etc.



Residence Cote Clocher, 18 nouveaux logements au cœur du bourg.

de Charavines bénéficie d'un tissu économique très divers, avec de nombreuses activités peu rémunératrices (restauration, salariés dans le bâtiment, dans l'industrie, aides à domicile, etc.). Sans logements sociaux tous ces secteurs ne peuvent que connaître une aggravation des conditions de recrutement.

Quelle est la politique de Charavines en matière de logement social ?

Les communes de plus de 3500 habitants ont l'obligation de disposer de 20 ou 25% de logements sociaux. Charavines n'est pas concernée. Cependant il convient de ne pas attendre d'approcher de ce seuil pour développer cette offre sauf à expo-

ser la commune à de lourdes pénalités financières. Charavines poursuit ses efforts dans ce domaine en regard de l'importance des besoins. Trois orientations guident la commune : 1. Favoriser la production de logements sociaux pour pouvoir accueillir à Charavines les populations qui sans cela ne pourraient pas se projeter sur notre territoire. 2. Ne pas réaliser de grosses opérations, mais de petites unités d'au maximum une vingtaine de logements. 3. Situer ces opérations à proximité des écoles, services et commerces, d'une part pour éviter les concentrations en périphérie, d'autre part pour favoriser la vitalité de notre commune.



Les deux petits immeubles à côté de la future mairie offriront 9 nouveaux logements au cœur du bourg.

LE FIL DES CHANTIERS

CENTRE BOURG

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Mi-juin. Nouvelle mairie, toutes les menuiseries extérieures sont posées et la façade de la future mairie est quasiment achevée. A l'intérieur montage des cloisons et des escaliers en cours. La salle de réunion est achevée hormis la vitrification du plancher et la mise en service des équipements techniques. Pour les immeubles construits sous maîtrise d'ouvrage d'AIH les maçons procèdent à l'élévation du 1^{er} étage. A l'extérieur le dévoiement des conduites de gaz a été réalisé fin mai par l'entreprise Deschaux. Le nouveau parking du Clocher a également été mis en service fin mai, ne restent plus que la végétalisation, mise en place cet automne et l'installation des arceaux pour les vélos.



PARKING DES BAINS

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Les démolitions des infrastructures vétustes du football (club house et local de rangement) ont permis d'agrandir de façon significative la superficie du parking. Son aménagement a prévu : la création d'une nouvelle tranchée pour l'alimentation électrique des vestiaires du football, le drainage et la collecte des eaux pluviales et une reprise de la surface du parking. Le marché a été attribué à l'entreprise Salvi TP pour un montant de 19 925 € TTC.

PARKING DU CENTRE

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

La commune et les propriétaires du tènement compris entre le bureau de Poste et le cimetière se sont entendus sur les conditions de cession de ce terrain. Cette acquisition répond à trois objectifs pour la commune : 1. Réaliser un nouvel espace de stationnement proche du centre bourg. 2. Aménager un espace vert ombragé. 3. Disposer d'une réserve foncière pour un futur équipement communal. La commune a engagé l'étude de circulation et d'aménagement de cet espace.



EN RÉSUMÉ :

RÉFECTION TOITURE VESTIAIRES FOOTBALL

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

MAISON MÉDICALE

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

BÂTIMENTS CHAUFFÉS AU GAZ ÉTUDE CHANGEMENT D'ÉNERGIE

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

LES BRÈVES

du Conseil Municipal

POLITIQUE ÉDUCATIVE COMMUNALE

Conseil Municipal du 1^{er} juin 2026. La commune signe des conventions avec la CAF de l'Isère pour le financement de ses services d'accueil éducatif : crèche, accueils périscolaires, accueils de loisirs & animation jeunesse. La commune est également signataire d'un Projet Educatif de Territoire avec l'Etat (PEDT). Ces documents cadres arrivent à échéance en 2026. Les projets éducatifs de la commune doivent être soumis à la CAF avant le 20 juin. Le conseil municipal du 1^{er} juin a donc validé les grands objectifs du projet éducatif communal présidant à l'organisation de tous ses accueils éducatifs :

- » « Moi et les autres » : apprendre à vivre avec les autres, à coopérer, à résoudre les conflits par le dialogue.
- » « Mon bien-être » : apprendre à se préserver des risques, à soigner sa santé, à gérer ses émotions.
- » « L'âge de faire » : apprendre à agir en responsabilité, à faire avec ses mains, à cultiver la créativité manuelle.
- » « Esprit critique » : apprendre à s'informer, à débattre, découvrir la démarche scientifique, le monde des idées.
- » « Mon territoire de vie » : découvrir notre territoire, son patrimoine bâti et naturel, son économie, son histoire.
- » « De nouveaux horizons » : aller à la rencontre d'autres cultures, cultiver la curiosité, la tolérance. Et en transversal :
- » Promouvoir le livre et encourager la lecture.
- » Garantir l'accessibilité des accueils communaux pour tous les publics.
- » Prendre en compte les publics porteurs de handicap.

MAISON MÉDICALE

Où en sommes-nous ?

La commune a préparé le terrain destiné à accueillir la Maison médicale. La commune a déjà établi le contact avec la Fédération des Maisons de Santé Pluridisciplinaires et tous les services compétents susceptibles d'aider au financement du projet : Etat, Région et Département. La prochaine étape sera le recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour aider à rédiger le programme d'équipement en concertation avec les acteurs de santé.

QUELS PROJETS POUR LE LAC ?

Les rencontres se succèdent entre les communes, le Pays Voironnais, le Département et les services de l'Etat. Mercredi 17 juin : rencontre à l'initiative de M. le Sous-Préfet dans le cadre du dispositif Villages d'Avenir. Vendredi 19 juin : rencontre entre les quatre communes du lac et le Vice-Président du Pays Voironnais en charge du tourisme. D'autres échanges ont porté sur la réglementation de la baignade, associant la SCI du Lac. Par ailleurs le Conseil Départemental a annoncé un « plan lacs ». Une enveloppe de 500 000 € est prévue pour chacun des sites concernés de l'Isère. Petit panorama des sujets en discussion.

■ **Baignade.** L'arrêté pris par la commune de Charavines est validé par la Préfecture. Il confirme notamment l'interdiction de la baignade sur toute la « rive est » et toutes les zones ouest dédiées aux activités nautiques. Il confirme aussi le statut dit « libre aux risques et périls des usagers » du secteur dit Boutelière, entre les Mélèzes et la plage du camping Robert.

■ **Stationnements.** La commune continue à plaider pour la création d'un parking relais à côté du camping Robert associé au prolongement de la voie piétonne sécurisée par glissière. Cet aménagement permettrait de résoudre les problèmes de dangerosité de ce secteur tout en répondant aux besoins des acteurs économiques concernés (établissements Les Mélèzes, Les Dauphins).

■ **Voie verte.** Le Département poursuit les études pour la « rive ouest », avec en priorité le tronçon Charavines – plage de Vers Ars. Pour Charavines l'un des principaux points de débat va porter sur le type de voie : voie mixte piétons + vélos ou voies séparées piétons et vélos. Cette seconde option aurait un énorme impact sur le stationnement, la Départementale se trouvant de fait décalée côté talus.

■ **Voie des 5 Lacs.** Le projet est porté par la Région. Les deux boucles retenues pour le tronçon Lac d'Aiguebelette – Lac de Paladru aboutissent à Charavines (boucle Chartreuse & boucle Valdaine). La Région va aménager un « relais étape » dans l'angle du tènement entre le canal et la route de Biliou, avec sanitaire & équipements cycles. Ces équipements seraient entretenus et gérés par le Pays Voironnais.

COOPÉRATIONS INTERCOMMUNALES

CANDIDATEZ AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS VOIRONNAIS !

La Communauté d'agglomération du Pays voironnais lance un appel à candidatures pour renouveler les membres de son Conseil de développement, l'instance consultative citoyenne, essentielle à la vie démocratique locale.

Le Conseil de développement, c'est aujourd'hui une communauté d'une cinquantaine de personnes, issues de milieux divers et provenant de toutes les communes du Pays voironnais.

Leur mandat prendra fin d'ici l'été, une opportunité de renouvellement s'offre ainsi à tous les habitants volontaires !

S'adressant à tous les habitants des 31 communes du Pays voironnais

qui souhaitent s'investir dans la vie démocratique locale, cet appel à candidature est ouvert dès maintenant, jusqu'à fin septembre. Des critères de parité, de diversité sociale et géographique seront pris en compte dans ce recrutement.

Seules conditions pour participer : Habiter ou travailler sur le territoire / Ne pas avoir de mandat politique en cours.



Candidatez via
le formulaire
ci-après :

<https://limesurvey.paysvoironnais.com/index.php/781849?lang=fr>

LES CHANTIERS EAU & ASSAINISSEMENT À CHARAVINES EN 2026

Le Pays Voironnais, compétent en matière d'eau et d'assainissement, se doit d'entretenir les réseaux de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées. Chaque année des opérations de renouvellement sont programmées.

En 2026 trois secteurs de Charavines sont concernés par ces travaux. Ci-dessous le descriptif et le calendrier indicatif des travaux communiqué par le Pays Voironnais.

■ **Avenue du Lac.** Renouvellement du réseau d'eau potable avec la pose d'une conduite en fonte (diamètre 100) sur une longueur d'environ 535 mètres linéaires. Démarrage prévisionnel des travaux début novembre 2026, pour une durée estimée à 4 mois. Entreprise mandatée : Colas.

■ **Parking des Vannes.** Renouvellement du réseau d'assainissement avec la pose d'une conduite en fonte (diamètre 200) sur environ 175 mètres linéaires pour la collecte des eaux usées. Démarrage prévisionnel début novembre 2026, pour une durée estimée de 1 à 2 mois.

■ **Rue Principale.** Depuis le carrefour rue des Bains jusqu'à l'établissement les Dauphins, entrée nord de la commune. Renouvellement du réseau d'eau potable avec la pose d'une conduite en fonte (diamètre 100) sur une longueur d'environ 440 mètres linéaires. Cette opération interviendra à l'issue des travaux du parking des Vannes, avec un démarrage prévisionnel début janvier 2027 pour une durée estimée à 4 mois.

Le Pays Voironnais distribuera des flyers d'information aux riverains concernés.



Chaque année des conduites d'alimentation en eau potable sont renouvelées.

DES AIDES POUR LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

L'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) a pour vocation de participer au financement de la rénovation du parc des logements privés. A l'échelle de notre territoire le plan est coordonné par le Pays Voironnais, au travers du dispositif Pays-Voironnais rénov'.

Qui est concerné par Pays-Voironnais rénov' ?

Sont concernés :

- Les propriétaires occupants de leurs logements.
- Les propriétaires bailleurs (qui louent leurs logements à des locataires).
- Les copropriétés et copropriétaires

Quels sont les objectifs ?

- Accompagner le vieillissement de la population > adapter les logements.
- Lutter contre la vacance et l'obsolescence des logements > remettre des logements sur le marché.
- Lutter contre la précarité énergétique et le mal logement > permettre d'habiter dignement.
- Diminuer les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre > mieux isoler les logements.

Pays-Voironnais rénov' comment ça marche ?

Un guichet unique et un accompagnement individualisé.

JE SUIS...	J'ai un projet...	1 ^{er} guichet unique	J'obtiens par ce 1 ^{er} contact :
Propriétaire occupant	...d'adaptation d'un logement, de remise en location d'un logement dégradé, de rénovation énergétique, etc.	J'appelle le : 04 76 14 00 10 ou je prends contact via : infoenergie38.org	- de premiers conseils techniques et financiers.
Propriétaire bailleur			- Si je suis éligible, un contact avec l'opérateur Urbanis pour la suite de l'accompagnement.
Copropriétaire			



IMPORTANT

Selon la nature de votre projet n'hésitez pas à solliciter en amont un entretien conseil avec le service urbanisme de la commune pour bien prendre en compte les contraintes réglementaires et les exigences du plan local d'urbanisme.

Je connais une situation de « mal logement », que puis-je faire ?

Un nouveau dispositif de signalement est coordonné par la DDT :

04 76 56 59 43

**ou par mail ddt-pdlhi@isere.gouv.fr
ou via la plateforme numérique <https://signal-logement.beta.gouv.fr>**

Vous pouvez aussi contacter l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) :

contacts@adil-isere.com

ou téléphone 04 76 53 37 30

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE À LA MOBILITÉ PARCOURSUP ?

Lycéen boursier, vous répondez aux propositions d'admission sur Parcoursup ? Sachez que si vous acceptez un vœu en dehors de votre académie d'origine, vous êtes éligible à une aide à la mobilité. La campagne 2026-2027 pour effectuer une demande va bientôt ouvrir.

Quelles conditions pour en bénéficier ?

L'aide à la mobilité Parcoursup de 500€ concerne les futurs étudiants :

- qui ont été bénéficiaires d'une bourse de lycée en 2025-2026 ;
- qui ont confirmé au moins un vœu en dehors de leur académie de résidence ;
- qui ont accepté définitivement une proposition d'admission ("oui" ou "oui si") pour un vœu confirmé hors de leur académie de résidence.

Attention : cette aide ne concerne pas les personnes déjà étudiantes et en réorientation via Parcoursup, ni les lycéens qui ne percevaient pas la bourse de lycée cette année et deviendraient boursiers de l'enseignement supérieur.

Seuls les bénéficiaires de la bourse de lycée en 2025-2026 sont concernés par cette aide à la mobilité.

Comment la demander ?

Si vous êtes éligible, en vous connectant à la plateforme Parcoursup, vous pouvez identifier quels vœux vous permettent de bénéficier de ce dispositif. Un bouton "Mobilité" est affiché en face du vœu correspondant à une formation en dehors de votre académie de résidence.

Dès le 1^{er} juin 2026, si vous acceptez définitivement une proposition d'admission ("oui" ou "oui si") en dehors de votre académie de résidence, vous pouvez faire votre demande en ligne sur amp.etudiant.gouv.fr.

Les documents à fournir sont :

- un justificatif d'inscription dans l'établissement correspondant au vœu hors académie de résidence accepté dans Parcoursup ;
- un relevé d'identité bancaire à votre nom, pour le virement bancaire.

À la suite de votre demande en ligne, votre dossier sera traité par le Crous concerné, une fois que vous êtes inscrit administrativement dans l'établissement situé hors de votre académie d'origine.

L'aide à la mobilité est versée **en une seule fois au début de l'année universitaire.**

LE DROIT AU LOGEMENT, POUR LA DIGNITÉ HUMAINE

Comment se projeter dans la vie sans disposer d'un « chez soi » digne, répondant à nos attentes élémentaires de sécurité, de bien-être et d'intimité ? Le logement social répond à ce besoin impérieux. Et malheureusement notre pays en manque. Deux facteurs se conjuguent pour aboutir à ce résultat. Au plan national, une succession de mesures prises ces dernières années sont venues fragiliser le modèle économique de production et de rénovation des logements. Localement trop souvent les communes adoptent une conduite complaisante à l'égard de tous les préjugés qui circulent à l'encontre du logement social et de leurs ha-

bitants. Ces préjugés sont profondément injustes car tous ces habitants ne sont coupables de rien. Ils connaissent simplement une situation économique qui ne leur permet pas d'accéder au parc privé. Nous le savons, selon les filières professionnelles les montants des salaires ou des retraites sont très inégaux. Tout le monde n'a pas non plus la chance d'hériter d'une maison ou d'un terrain. Cela ne préjuge en rien de la respectabilité des personnes en question. Aussi, dans mon esprit, c'est à la fois un devoir et une fierté que de concourir au développement de l'offre de logements sociaux. La commune en retire de nombreux avantages quand, comme c'est le

cas à Charavines, il est veillé à ne pas réaliser de grandes concentrations et à ne pas rejeter ces résidences en périphérie du tissu urbain. Au contraire, créer de nouveaux logements au cœur du bourg contribue à sa vitalité. Produire des logements accessibles c'est permettre à toute une population de se projeter sur notre territoire, qu'il s'agisse de jeunes ménages, de retraités ou de personnes isolées qui sans cela demeureraient sans solution, ou d'actifs qui travaillent dans des filières trop peu rémunératrices pour le parc privé mais qui pour autant nous sont essentielles.

Bruno Guillaud-Bataille
Maire

CANAL GRANDIT

Canal accompagne et reflète la vie de notre commune, évoluant au fil des mandats et de la volonté des équipes élues. Ce **n°136** marque une nouvelle étape. Canal grandit, passe de 16 à 20 pages, et propose de nouvelles rubriques.

Ce changement répond à quatre grands objectifs : Toujours vous **informer** sur la vie de notre commune. **Valoriser** les acteurs et les initiatives qui font la vitalité et le rayonnement de Charavines. Vous **écouter** en relayant les sujets qui circulent, les demandes qui remontent. **Expliquer** les projets de la commune, les décisions prises, en les rapportant aux transformations qui traversent notre territoire.

Une nouvelle organisation de la pagination de Canal

Les pages 1 à 3 sont dédiées au cœur de l'actualité : mettre en lumière temps forts & acteurs à distinguer. C'est le sens de la nouvelle rubrique, « *Portaits & initiatives* », souligner des initiatives marquantes ou exprimer la reconnaissance de la commune vis-à-vis d'acteurs engagés dans la vie de Charavines.

Les pages 4 à 8 sont dédiées à la vie locale. En pages 4 et 5 des témoignages sur quelques projets récents, soit par nos écoles, soit par des associations, soit par la commune elle-même ou le CCAS. La page 6 offrira une focale sur une discipline sportive, un rendez-vous culturel, ou encore une nouvelle offre de loisirs. La page 7 sera dédiée à la Maison des Habitants, ce grand projet qui prendra son plein essor après le déménagement de la mairie. La page 8 rassemble les messages communiqués par les associations.

Les pages 9 à 11 ont vocation à prendre du recul sur les transformations de notre territoire. La page 9 est plus particulièrement dédiée à notre environnement naturel. Les pages 10 et 11 accueilleront des sujets portant sur toutes les dimensions de notre territoire : son histoire, sa géographie ou encore son économie.

Les pages 12 à 16 permettent de suivre l'actualité municipale dans sa dimension plus institutionnelle. Les pages 12 & 13 présentent un projet important par la commune,

en expliquent les enjeux et la mise en œuvre. Les colonnes « brèves du conseil municipal » vous offrent un résumé des décisions prises. La page 14 permet de suivre les chantiers en cours et la page 15 expose les actualités de nos partenaires : Pays Voironnais, Département, Etat. La page 16 « A votre service » présente des dispositifs bons à connaître pour les habitants.

Les pages 17 à 19 offrent un espace de débat, de partage d'idées. En page 17 l'éditorial du maire et en page 18 un reflet des attentes qui s'expriment et circulent. La page 19 ouvre sur un sujet de société dont les impacts nous concernent aussi au plus local.

Enfin, outre les rubriques habituelles agenda et état civil, la page 20 permet d'accueillir les sujets de dernière minute, comme le compte rendu des manifestations organisées juste avant le bouclage.

Toute l'équipe vous souhaite une très agréable lecture !

UNE NOUVELLE RUBRIQUE POUR DONNER LA PAROLE AUX HABITANTS

Tous les jours des questions, des demandes et des plaintes remontent auprès des élus et des services municipaux : discussions, messages, interpellations dans la rue, etc. Cette rubrique se veut le grand forum de la commune. Son objectif est d'offrir un nouvel espace pour accueillir ces expressions et de favoriser des débats constructifs sur nos préoccupations et aspirations concernant Charavines.

Les sujets abordés proviendront de deux sources

- Les sujets directement proposés à cette fin, envoyés par mail à la mairie, et précisant bien que l'envoi est destiné à Canal. Dans ce cas les auteurs des messages seront identifiés.
- Des sujets entendus ou repérés par ailleurs, dans les allées du marché, devant les commerces ou les écoles, à l'accueil en mairie et désormais dans les réseaux sociaux.

Les messages pris en compte pourront :

- Soit proposer un nouveau sujet, pas encore abordé dans cette rubrique.
- Soit proposer de nouveaux arguments dans un débat déjà ouvert dans un précédent n° de Canal.

La rubrique intégrera des encarts exposant l'état actuel des réflexions ou des démarches entreprises par la commune concernant le sujet évoqué.

Ce que nous voulons favoriser :

- Des expressions respectueuses.
- Des propositions alimentées par des constats, des données.
- Des échanges argumentés.
- Des arguments qui se répondent au fil des publications, un débat qui progresse.

Ce que nous n'accepterons pas :

- Les messages anonymes.
- Les expressions qui contreviennent aux lois.
- Les expressions irrespectueuses.
- Les propositions qui se limitent à « y'a qu'à... », « il faut qu'on... »

A titre d'exemples, et éventuellement pour offrir de premières opportunités d'expression, voilà ci-contre quelques sujets d'interrogation repérés récemment.

■ De plus en plus d'événements ou de compétitions sportives se déroulent autour du lac.

Ces manifestations contribuent au rayonnement de notre territoire mais génèrent aussi des contraintes pour les habitants et certains acteurs économiques. Faut-il limiter le nombre de ces manifestations ? Mieux les organiser ? Optimiser leurs retombées bénéfiques pour l'économie locale ? etc.

■ Charavines n'échappe pas à la délinquance,

qu'il s'agisse de la délinquance routière, des cambriolages, des trafics de stupéfiants ou des dégradations d'équipements publics ou de biens particuliers. Quelles nouvelles réponses convient-il d'apporter ? Police municipale ? Police pluri-communale ? Mobilisation citoyenne ? Prévention renforcée ? Et comment organiser et financer ces nouvelles réponses ?

■ Des stationnements payants ?

Une étude commanditée par le Pays Voironnais préconise de rendre payants les parkings les plus proches des berges pour mieux réguler la fréquentation autour du lac. Cette idée se heurte à la très grande volatilité de la fréquentation (des pics très hauts mais une fréquentation qui subit les aléas de la météo) et aux risques générés pour l'activité économique. Quels prolongements donner à cette étude ? Quelles alternatives ?

■ Trop d'écran, trop de numérique ?

De plus en plus d'études et d'avis d'experts alertent sur les dangers des écrans pour l'éducation des enfants, pour la santé mentale des adolescents, et plus largement en raison de l'impact environnemental et démocratique du numérique. Pour autant ces usages ne cessent de croître, dans nos foyers, dans nos écoles, dans les entreprises et dans les services publics. La commune ne devrait-elle pas s'emparer de ce sujet ?



Un appareillage qui n'a jamais été pensé pour rester apparent.

L'ancienne école dévoile ses dessous.



LA FAÇADE DE LA FUTURE MAIRIE

L'espace de quelques jours notre ancienne école a dévoilé ses dessous : de vieilles pierres à nouveau apparentes une fois retiré l'ancien crépi. Très vite la question a circulé : mais pourquoi pas la laisser ainsi ? Mais en réalité ce qui a été mis à jour est un aspect de la longue histoire de ce bâtiment. De toute évidence sa façade a été déjà remaniée à plusieurs reprises. Les deux photos ci-dessous l'illustrent. Vue de loin l'image « vieilles pierres » est séduisante. Vue de près elle livre les traces de ces travaux successifs : anciennes corniches et voutes, irrégularités de l'appareillage. De toute évidence il n'a jamais été prévu de laisser ces pierres apparentes.

L'INJUSTE PRIX DE NOTRE ALIMENTATION

Nourrir tous les français : un objectif d'après-guerre

Au sortir de la seconde guerre mondiale, notre système agricole et alimentaire a été profondément bouleversé, et ce pour des raisons louables : nourrir les français en suffisance et à des prix accessibles. La révolution agricole a été engagée avec l'encouragement à la mécanisation des fermes, à l'utilisation massive d'engrais et de pesticides et à la spécialisation de certaines productions par territoires, tout cela afin de produire de gros volumes. Côté alimentation, l'État a accompagné et financé la mise en place d'usines de transformation des produits bruts et l'installation de supermarchés pour les distribuer à prix abordables pour tous. Les petites fermes, nos bocages d'arbres et de haies et nombre de commerces artisanaux locaux ont alors été sacrifiés, mais la viande comme la diversité alimentaire sont entrées dans tous les logis de France.

Un système alimentaire qui a tourné fou

Mais 60 ans après, notre système alimentaire a complètement perdu sa boussole et n'est plus du tout au service de l'intérêt général ! C'est ce qu'explique une étude très documentée « L'injuste prix de notre alimentation », portée par quatre associations : le Secours catholique, la Fédération Française des Diabétiques, le Réseau Civam¹ et Solidarité Paysans. Elles font le constat, chiffres à l'appui, que notre système alimentaire actuel conduit à la dégradation des conditions de vie des personnes, à la détérioration croissante de la santé publique et à la destruction des écosystèmes dont nous dépendons (eau, sols, forêts, biodiversité). Pourquoi parler d'injuste prix de notre alimentation ? Parce que les marges des supermarchés sont maximales sur les produits frais et de qualité comme



pour les œufs bio où elles atteignent 80% du prix (rapport du Sénat paru en mai). Injuste aussi parce que nos impôts servent en partie à réparer les dégâts causés en finançant par exemple l'assurance maladie et la dépollution de l'eau.

Parmi les chiffres présentés dans cette étude, 4 valent autant que de longs discours :

➤ **8 millions de Français sont en insécurité alimentaire** et au moins 2 millions d'entre eux sont obligés de recourir à l'aide alimentaire². Ce chiffre est en constante augmentation depuis plusieurs années.

➤ **+160% de diabétiques en 20 ans³**. Les maladies liées à l'alimentation se multiplient du fait des produits ultra-transformés qui nous sont vendus à prix très bas par rapport aux produits de qualité, et qui sont mis en avant par la publicité. Ces produits ultratransformés provoquent des accidents cardiovasculaires, du surpoids et de l'obésité.

➤ **18% des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté⁴** et un nombre croissant de producteurs ne parvient pas à tirer un revenu décent, entre autres du fait de leur sur-endettement et de l'achat à prix trop bas de leurs produits par les industriels. On compte 2 fois plus de risque de suicide chez les agriculteurs que pour le reste de la population.

➤ **Disparition de 30% des oiseaux des champs en 15 ans** selon l'Office nationale de la biodiversité et pollution de nos sources d'eau potable (40 points de collecte d'eau potable fermés chaque année en moyenne en France à cause de nitrates et pesticides mesurés en trop grande quantité).⁵

Les solutions existent pour produire et nourrir tout le monde sainement

Les initiatives et les solutions pour changer de système alimentaire sont connues ! Les associations, dans ce rapport, développent 30 propositions qui ont déjà fait leurs preuves. Parmi elles, la revalorisation des bas salaires et des minimas sociaux, la régulation de la publicité sur les aliments nocifs, la limitation des marges des supermarchés sur les aliments de qualité au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs, l'interdiction de vendre en France des produits contenant des pesticides interdits en Europe. Et puis le soutien des pouvoirs publics à des initiatives de solidarité alimentaire comme des caisses alimentaires communes pour acheter à plusieurs, des épiceries et des marchés proposant des aliments de qualité à trois prix de vente ou encore des initiatives comme les PASS de Charavines. Alors, bon appétit !

Julie Riegel

1- Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.

2- Source : L'Anses est l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, c'est un organisme public.

3- A partir des chiffres de l'Assurance maladie et de l'Inserm.

4- Données de l'Insee, L'Institut national de la statistique et des études économiques.

5- Le rapport est en accès libre sur le site <https://www.secours-catholique.org/>

DERNIÈRES MINUTES

UN SIÈCLE D'HISTOIRE ET DE CONQUÊTES SOCIALES EN DANSES ET EN CHANSONS

C'est une véritable prouesse qu'a offerte au public la Grange à Danser avec son spectacle chorégraphié « *Demandez l'journal !* ». 170 danseuses, danseurs, comédiennes et comédiens de toutes généra-

tions se sont succédés pour, de tableaux en tableaux, nous conduire dans une merveilleuse balade poétique au cœur de notre histoire commune. Dans de superbes décors et des costumes d'époque remarquables, tour à tour ont été évoqués en danses et en chanson : l'école publique gratuite pour tous, l'affaire Dreyfus, l'invention du cinéma, l'essor de la bicyclette, l'exposition universelle de 1900, la conquête du dimanche férié, puis des congés payés lors du Front Populaire, le droit de vote pour les

Un grand merci et bravo à toute l'équipe de la Grange à Danser.



femmes, mais aussi les grandes guerres, les années folles, la tragédie de l'Holocauste, la Résistance et la Libération. Là où parfois les temps présents nous conduisent à perdre de vue ces luttes passées sur lesquelles nous pouvons fonder nos espoirs de liberté et de vie bonne, ce spectacle a su allier la danse, la poésie et ce que notre patrimoine a de plus populaire pour nous rappeler que les plus belles idées gagnent les cœurs quand elles savent nous rassembler.

BIENVENUE AUX JARDINS PARTAGÉS !



ALERTE SCOOP !

Bonne nouvelle pour les amoureux de la chlorophylle à Charavines : les jardins partagés font des petits !

Une extension vient d'être terminée et 5 nouvelles parcelles attendent leurs futurs locataires.

- Envie de tomates, de salades qui ont du goût ? Faites les pousser !
- Envie de décompresser après le boulot en grattant la terre ?
- Envie de partager de bons moments avec d'autres jardiniers ?

C'est le moment ou jamais !

■ **Contact : 04 76 06 60 09**
ou mairie@mairie-charavines.fr

LA FÊTE DU NAUTISME



Le dimanche 14 juin toute l'équipe du Yacht Club était mobilisée pour l'accueil du public venant découvrir gratuitement la voile, le canoë ou le paddle. Nous avons la chance d'habiter à côté d'un magnifique lac.

La fête du nautisme est une occasion irremplaçable pour en éprouver les charmes au plus près, sous la conduite experte et généreuse des bénévoles et des professionnels de l'équipe.

AGENDA

JUIN

- **Les 26-27 : Fête des écoles** - Sou des Ecoles - Complexe des Cèdres
- **Le 27 : Concert Chantelac** - Eglise
- **Le 28 : Kermesse** - Club rencontres et Amitiés - Salle annexe Cèdres
- **Le 28 : Culture du monde** - Spectacle - Kiosque

JUILLET

- **Le 06 : Collecte de sang** - EFS Don du sang - Gymnase des Cèdres
- **Le 17 : Génération Lucioles** - Salle des Cèdres
- **Le 18 : Génération Lucioles** - Plaine d'accueil
- **Le 22 : Fan zone Tour de France** - Parking Cluzel
- **Le 25 : Nuit du lac** - Plage & kiosque
- **Les 29, 30, 31 : Festival BRASSENS** - Concerts - Kiosque

AOÛT

- **Les 1^{er} et 02 : Festival BRASSENS** - Concerts - Kiosque
- **Le 28 : Concert fin de saison** - Kiosque

SEPTEMBRE

- **Le 05 : Forum des associations** - Biliou

+ TOUS LES MERCREDIS DE JUILLET ET AOÛT :

Les mercredis de Charavines
18h - 21h sur la Plaine d'accueil

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **2025**
- **Novembre** : Marilou GONZALEZ
- **Décembre** : Lorens DEPLANTE - Solveig GEORGE DELOBELLE
- **2026**
- **Janvier** : Liv BOIN 08/01/2026
- **Mars** : Simon BEVAND BERNARD Mattea EXIGA 31/03/2026
- **Avril** : Sacha RIOUX LANGEVIN
- **Mai** : Adem, Ishak CELEPCI
- **Juin** : Valentina MONTANA

MARIAGES

Aucun avec accord de publication

DÉCÈS

- **2025**
- **Novembre** : Mike DA SILVA REIS - Daniel REVOL - Odette ALBIS épouse RUTIGLIANO
- **Décembre** : Georges ESPIARD
- **2026**
- **Janvier** : Karine CHAULET épouse PARPILLON
- **Février** : Bernard COLOMB - Gérard BERNABE - Alain REYDELET
- **Mars** : Liliane FLEURY

CONSEILS MUNICIPAUX

Les lundis 6 juillet et 14 septembre
à la mairie, salle du 1^{er} étage.